



岐阜大学機関リポジトリ

Gifu University Institutional Repository

Title	D'abord... comprendre le fonctionnement de la langue : Proposition pour un apprentissage court
Author(s)	GUERRIN, Gilles
Citation	[岐阜大学地域科学部研究報告] vol.[12] p.[165]-[174]
Issue Date	2003-02-28
Rights	
Version	岐阜大学地域科学部 (Faculty of Regional Studies, Gifu University)
URL	http://hdl.handle.net/20.500.12099/4529

この資料の著作権は、各資料の著者・学協会・出版社等に帰属します。

D'abord... comprendre le fonctionnement de la langue

Proposition pour un apprentissage court

Gilles GUERRIN

« 22,5 heures, quinze cours, c'est la durée totale maximum désormais proposée aux étudiants de l'Université de Gifu pour l'étude de leur seconde langue étrangère. Un seul semestre auquel il faut pourtant bien essayer de donner un sens. L'approche que je propose a pour but de limiter au possible l'inutile et l'ambigu tout en tentant de faire comprendre les rouages de la langue française aux étudiants »

1. Le choix de la méthode :

Avec si peu de temps pour l'étude du français, il convient de proposer un cours concis, avec un but précis, basé sur un contenu suffisamment complet pour que les étudiants aient le sentiment d'avoir étudié sinon quelque chose d'utile, au moins de logique. En plus, j'ai voulu ajouter à ces impératifs la notion de "français naturel" et non pas synthétique tel qu'il est proposé la plupart du temps dans les méthodes classiques.

Pour répondre à ces contraintes, il m'a d'abord fallu faire un tri parmi les compétences à enseigner et donc éliminer toutes celles qui me paraissaient superflues ou inutiles. J'ai notamment abandonné toute idée de compétence communicative faisant intervenir deux interlocuteurs et basée sur les questions et les réponses. Il me semble en effet que le travail de la conversation, pour que celle-ci soit un tant soit peu naturelle, est un travail trop difficile qu'on ne devrait aborder qu'après avoir acquis certains réflexes liés au fonctionnement de la langue. J'ai donc opté pour l'approche qui me paraissait la plus logique dans la chronologie de l'apprentissage, à savoir travailler sur le discours adressé à un interlocuteur qui n'intervient pas. Ce type d'approche permet de travailler sur la compréhension globale du système de la langue et logique du discours. Il permet un travail tant sur l'écrit et sur l'oral et particulièrement la relation graphie / phonie et l'intonation.

Je considère de plus qu'au Japon l'apprentissage d'une langue étrangère telle que le français, si différent du japonais, devrait commencer par un travail permettant aux étudiants de mieux appréhender les différences essentielles entre le japonais et la langue cible. Un travail, basé sur des structures simples et correspondant aux « besoins primaires », qui puisse être proposé sur une durée de dix à quinze heures, et viserait à donner aux étudiants les notions et les réflexes de base pour la poursuite de leur apprentissage et notamment pour ceux qui désirent continuer l'apprentissage, pour attaquer de façon plus assurée la conversation et les échanges questions / réponses.

La poursuite de l'apprentissage du français n'est que peu probable pour les étudiants de l'Université de Gifu, mais l'approche que je propose leur permet au moins de réaliser un travail concret dans un contexte très clair et très précis et qui sait, si un jour ils décident ou doivent reprendre l'étude du français, peut-être que les bases acquises par cette approche leur seront-elle utiles.

2. Réaliser un projet concret :

À l'Université de Gifu, les étudiants n'ont donc que quinze séances pour mener à bien un projet précis. Concrètement, chacun doit me rendre à la quinzième et dernière séance un

récit écrit sur un sujet qu'il aura lui-même décidé et l'enregistrer sur vidéo. Le travail final sera ensuite mis sur un site internet où chaque étudiant aura sa propre page contenant le récit final écrit et l'enregistrement vidéo de ce récit. Le fait de mettre le travail des étudiants sur internet constitue une motivation supplémentaire puisqu'ils auront réalisé quelque chose de concret et visible

Quant au récit lui-même, il doit répondre aux trois directives suivantes :

- Ne traiter qu'un seul thème, mais le traiter le plus en profondeur possible. Ceci signifie que si l'étudiant décide par exemple de parler de son chat, il va essayer de dire le plus de choses possible concernant ce chat, à condition toutefois que les informations données soient suffisamment intéressantes et ne soient pas qu'une vague application de la grammaire et des structures étudiées. Il est en effet inutile de dire « mon chat adore le lait » puisque c'est à priori un point commun à tous les chats. Par contre, une particularité telle que « mon chat adore l'eau, mais n'aime pas beaucoup le lait » est une information suffisamment intéressante pour être rapportée. Le mensonge est tout à fait accepté à partir du moment où le récit est bien construit et donne des informations intéressantes.

- Ne s'adresser qu'à un seul type d'interlocuteur, à savoir un francophone qui ne connaît pas l'étudiant et rien ou très peu du thème que celui-ci va développer. Cette contrainte oblige l'étudiant à donner toutes les informations nécessaires à la compréhension du récit. Ainsi, il ne pourra pas se contenter de dire « mon frère habite à Yoro », puisqu'un interlocuteur français a très peu de chances de connaître ce village, et il devra dire au minimum quelque chose comme « mon frère habite dans un petit village qui s'appelle Yoro ». On voit que les besoins primaires pour un tel récit incluent notamment les pronoms relatifs. Ces pronoms, qui n'apparaissent que tardivement dans les manuels classiques, sont pourtant très utiles même dans un discours de base et particulièrement dans le type de discours que je demande aux étudiants. Dans l'approche que je propose, les niveaux de difficulté théoriques très arbitraires des méthodes classiques n'ont pas leur place et les critères pour choisir tel ou tel point de grammaire ne sont basés que sur les besoins du moment des étudiants.

- Écrire un texte descriptif préférablement au présent de l'indicatif. Le peu d'heures de cours ne nous laisse en effet pas le temps d'intégrer d'autres temps ni d'autres modes. Cependant, si un récit nécessite par exemple une petite clause au passé composé, comme « mon chat boite parce qu'il a eu un accident il y a deux ans », puisque l'introduction du passé composé ne fait intervenir qu'une modification du verbe et ne touche pas à la structure de la phrase, je donnerai la forme nécessaire sans autres explications que de dire que le passé se forme de la sorte. Il en sera de même pour un besoin de subjonctif ou de conditionnel.

Quoi qu'il en soit, chaque texte doit être précis et clair pour être compris sans ambiguïté par l'interlocuteur francophone précédemment défini. C'est cette recherche de précision et de clarté qui nécessite un travail particulier, à partir de structures simples, sur les nuances, inconnues en japonais, qu'apportent notamment les petits mots que sont les articles, les pronoms et les prépositions. La cohérence du texte dépendra en grande partie de la compréhension de la valeur de ces petits mots.

3. Le support de travail :

Il n'existe à ma connaissance aucun manuel qui pourrait correspondre à l'approche que je propose. La plupart des manuels actuels sont basés d'une part sur la communication en

interaction, faisant intervenir questions et réponses, et d'autre part sur une progression grammaticale soi-disant logique, allant théoriquement du plus simple au plus compliqué (c'est la raison pour laquelle les relatifs ne sont abordés qu'après de longues heures d'apprentissage) et de toute façon, aucun manuel n'est conçu pour un apprentissage court de 22,5 heures.

J'ai donc choisi de travailler sans manuel, mais en appuyant mon cours sur une série de six photocopiés que j'ai composés moi-même. L'expérience montre que le type de discours que je demande de réaliser aux étudiants ne fait appel qu'à un nombre assez restreint de structures et les photocopiés que je propose couvrent la plus grande partie des besoins des étudiants. Le reste sera fonction des demandes des étudiants et sera apporté au moment où les étudiants le demanderont. En plus des photocopiés, qui vont donner les structures grammaticales de base, les éléments nécessaires à la logique du discours seront eux apportés sous forme de dictées et ce à partir du milieu du semestre qui correspond également au véritable commencement du travail de la phonétique et de l'intonation puisqu'on commence à travailler sur des morceaux suffisamment courts de discours.

Les six photocopiés sont abordés selon l'ordre suivant et le tout est vu en une huitaine de séances, c'est à dire jusqu'à à peu près le milieu du semestre :

- 1 - déterminants et pronoms
- 2 - aimer, adorer, détester
- 3 - verbes conjugués
- 4 - prépositions de lieu
- 5 - nuanceurs de verbes
- 6 - il y a, c'est et pronoms relatifs

A) Les photocopiés

1 - déterminants et pronoms

Les déterminants sont les éléments de la langue française pour lesquels les étudiants japonais ont le plus de difficultés. Parmi ces déterminants, ce sont les articles qui posent le plus de problèmes. Les approches traditionnelles introduisent généralement les articles en début d'apprentissage, mais catégorie par catégorie, c'est-à-dire sans comparer leur valeur propre et sans vraiment les mettre en compétition les uns avec les autres. Les étudiants ont alors beaucoup de mal à saisir non seulement le sens des articles et la valeur par exemple d'un défini par rapport à un indéfini, mais même leur intérêt. En fait, on peut dire que naturellement, ils « n'entendent pas » les articles. Le résultat, c'est que même après plusieurs années d'étude du français, ils ne savent toujours pas saisir les nuances introduites par les articles et continuent à être sourds à ces petits mots qu'ils jugent plus embarrassants qu'utiles. Quant aux autres déterminants, ils arrivent plus ou moins longtemps après les articles et de fait ne sont pas non plus mis en compétition avec ceux-ci.

Pour ma part, j'ai choisi d'introduire en bloc et sur un même graphique tous les déterminants dont les étudiants auront probablement besoin pendant le semestre. Il s'agit de leur faire comprendre qu'en français, mis à part quelques cas particuliers, un substantif est obligatoirement précédé d'un déterminant et que le choix du déterminant approprié se fait en fonction de ce que l'on souhaite dire et donc en fonction notamment de la situation et de l'interlocuteur. Chaque déterminant apporte au substantif une valeur particulière que n'apportent pas les autres et c'est la raison pour laquelle il est non seulement essentiel de

comprendre la nécessité des déterminants, mais aussi la valeur de chacun par rapport aux autres.

Un des exemples les plus parlants pour les étudiants japonais, c'est l'apposition d'un déterminant sur un mot japonais. Dès qu'il est utilisé dans une phrase française, un nom, même japonais, doit être déterminé et cela pose parfois des problèmes dans le cas où le nom en question n'ont pas encore reconnu officiellement par la langue française. Le déterminant dépendra de la façon dont sera ressenti le nom et tous les francophones n'ont pas nécessairement la même sensation des choses. C'est ainsi que l'on pourra entendre dire « j'aime beaucoup la tempura » comme « j'aime beaucoup les tempuras » par des francophones et les deux seront corrects. Dans le premier cas, « tempura » n'est pas perçu comme comptable contrairement au second exemple.

Cet exemple montre que l'on peut très bien parler français avec des mots étrangers, mais seulement à partir du moment où la structure de la phrase est française. Je demande toujours aux étudiants de me dire laquelle des deux phrases données en bas du photocopié est correcte si c'est moi l'interlocuteur : « je 食べます une りんご » ou « je mange pomme ». Il s'agit bien entendu de la première puisque le substantif est déterminé. Le fait que je sois l'interlocuteur signifie que je suis censé comprendre les mots en japonais du premier exemple et comme la structure de cette phrase est correcte, il n'y a pas d'ambiguïté possible. Dans le second exemple, « pomme » ne peut être compris par un francophone que comme le nom d'une personne ou d'un animal de compagnie puisque le substantif n'est pas déterminé. La première phrase est donc plus française que la seconde dans la situation que j'ai définie.

Le graphique comprend également les pronoms objet correspondants aux formes définies et indéfinies. Bien que réellement abordés en général en milieu de semestre, selon les besoins des étudiants, ils permettent de préciser qu'en français, contrairement au japonais, le fait de ne pas répéter un nom ne signifie pas son élimination pure et simple du discours, mais qu'il est toujours présent, mais sous la forme d'un pronom.

2 - aimer, adorer, détester

Ces trois verbes, et principalement le verbe aimer composé avec les adverbes « bien » ou « beaucoup » sont des verbes utiles dans le type de discours demandé et représentent de bons exemples pour la conjugaison des verbes du premier groupe au présent de l'indicatif. Je ne donne pas toutes les conjugaisons mais seulement la première et la troisième personne. Le produit du travail des étudiants n'est pas un dialogue et n'implique pas une interaction, il est donc inutile de donner les conjugaisons à la seconde personne.

En plus, ces trois verbes permettent de conforter le travail sur les articles. Il s'agit en effet de verbes d'opinion et en français, on ne peut donner une opinion que sur quelque chose qui est clairement défini. En d'autres termes, un tel verbe ne pourra en aucun cas être suivi d'un article partitif.

Ce photocopié donne également une première approche de l'utilisation d'un verbe conjugué, pour modifier la valeur d'un autre verbe qui lui, sera à l'infinitif.

Enfin, les exemples donnés en bas de photocopié sont abordés de deux façons. Tout d'abord par le sens, qui doit être deviné par rapport aux mots que les étudiants connaissent déjà et en fonction du contexte le plus probable, puisque tous les exemples donnés ici ont un

sens plausible avec un contexte clair. Dans « mon frère aime beaucoup le natto », s'agissant d'un verbe d'opinion et d'une nourriture destinée aux humains, les étudiants doivent être capables de traduire « frère » par au minimum « quelqu'un qui m'est proche » puisque déterminé par « mon ». Dans tous les cas, je ne donne le sens des mots que si cela est strictement nécessaire et je laisse un maximum les étudiants deviner ou si possible déduire le sens des exemples.

La seconde façon d'aborder les exemples, c'est de travailler la prononciation avec la relation graphie-phonie bien sûr, mais surtout le découpage en groupes rythmiques. Ce travail est important puisqu'à la fin du semestre les étudiants devront enregistrer leur texte sur vidéo, c'est à dire le lire ou le réciter.

3 – verbes conjugués

Je donne ici quatre verbes parmi les plus utiles aux étudiants. Comme pour les verbes précédents, je ne donne que les conjugaisons à la première et la troisième personne. Chaque verbe est suivi de quelques exemples. Ces exemples sont courts, mais la plupart d'entre eux sont suivis d'un rond indiquant qu'il est possible d'ajouter une ou plusieurs informations dans cette phrase et les étudiants doivent me proposer des suites possibles en utilisant les exemples déjà vus dans le polycopié précédent. Ils arrivent ainsi à produire des exemples tels que « j'ai un frère qui s'appelle Hiroshi et qui a 25 ans ».

Je demande également aux étudiants de produire quelques exemples de leur choix avec ces verbes, mais ces exemples doivent être adressés à moi et je dois les comprendre sans ambiguïté. Ainsi, un exemple tel que « ma sœur habite à Paris » est acceptable, même s'il n'exprime pas la réalité, on peut mentir, alors que, « elle habite à Paris » ne me convient pas puisque je ne sais pas de qui veut parler l'étudiant avec ce « elle ».

4 - prépositions de lieu

Avec les verbes « être » et « habiter » vus dans la précédente fiche, j'ai introduit la notion de préposition liées à l'expression du lieu. Je donne dans ce nouveau polycopié un certain nombre de prépositions de lieu et bien sûr un certain nombre d'exemples à aborder par le sens et par le son. Ces exemples introduisent également de nouvelles tournures très utiles telles que « c'est » et « il y a ».

5 – nuances de verbes

La notion de verbes conjugués servant à modifier le verbe principal, à l'infinitif, d'une phrase et placé devant celui-ci a déjà été introduite dans les exemples de la fiche du verbe « aimer ». Ce n'est pas réellement une notion nouvelle pour les étudiants puisqu'ils sont censés l'avoir apprise avec l'anglais, mais c'est toutefois une différence essentielle du français par rapport au japonais. En japonais, tous les nuances se situent après le verbe principal et ne sont pas obligatoirement des verbes eux-même. Le polycopié propose une petite série de « nuances » parmi ceux qui risquent d'être les plus utiles aux étudiants.

6 – « il y a », « c'est » et les pronoms relatifs

En français, les deux introducteurs d'informations que sont « il y a » et « c'est » ont une relativement grande importance et n'ont pas vraiment leur équivalent en japonais. La locution

« il y a » qui sert à introduire un élément nouveau dans le discours se rapproche parfois de «あります» ou de «います» en japonais et les étudiants ont souvent tendance à utiliser une de ces formes pour exprimer un « il y a », mais les formes japonaises précédentes ne servent pas qu'à exprimer un « il y a » et elles peuvent exprimer aussi la possession.

Quant à la locution « c'est », c'est l'élément essentiel pour introduire une explication, un commentaire ou une opinion sur le thème en question. Elle peut avoir des variantes dans lesquelles le verbe change comme « ça me plaît », « ça va », « ça fait mal », etc...

Les deux locutions sont de plus très souvent associées à un pronom relatif et les trois relatifs étudiés sont « qui », « que » et « où ».

B) Les dictées :

A partir de la huitième séance, les étudiants doivent commencer à sérieusement réfléchir au texte qu'ils doivent me rendre à la fin du semestre. Les structures que nous avons vues jusque là sont relativement simples, mais permettent déjà aux étudiants de dire un grand nombre de choses. Toutefois, le plus difficile pour eux, c'est d'adapter ces structures à leurs récits et ils ont en général beaucoup de mal à sortir de leur système de pensée japonais. Pour les aider à mieux assimiler ces structures, je leur propose à partir de la huitième séance une dictée à chaque séance. Ces dictées, que je construis de la manière à être le plus proche des besoins des étudiants, permettent non seulement d'intégrer dans un contexte clair de nouvelles tournures, mais aussi de se familiariser avec la prononciation.

Les dictées comportent un certain nombre de mots ou d'expressions que les étudiants ne sont pas censés connaître. Je leur demande donc de bien écouter et d'imaginer une écriture plausible correspondant aux sons. Je fais attention de bien découper la dictée en groupes rythmiques et de bien distinguer chaque mot de chaque groupe en première lecture avant de relire selon une intonation appropriée. Une fois la dictée finie, c'est aux étudiants de me la relire afin que nous la corrigions et l'expliquions ensemble. Il s'agit donc aussi, dans ce travail de découvrir certains mots par les sons.

4. Déroulement du cours :

Le déroulement du cours est basé sur la participation active des étudiants. Pour cela, j'ai instauré deux règles principales : d'une part, étant donné le nombre réduit de séances, les absences ne sont pas tolérées et si un étudiant pour quelque raison que ce soit ne peut pas venir à un cours, il est tenu de rattraper la séances avant la suivante en venant dans mon bureau. D'autre part, tous les étudiants doivent poser au moins une question ou faire une remarque intéressante pendant le cours. Un système de fiche de présence permet non seulement de contrôler la présence donc, mais aussi le nombre d'interventions de chaque étudiant.

La seconde règle incite les étudiants à s'intéresser au peu au cours au moins le temps d'une question, mais surtout me permet de repérer les points non compris car cette obligation a pour effet de les forcer à parler devant tout le monde, chose qu'ils ne font pas naturellement dans un autre contexte, mais surtout à trouver quelque chose à dire et donc beaucoup de points non compris sont ainsi mis au jour. Cela est particulièrement net lorsque je demande des exemples.

L'autre avantage important de la seconde règles, c'est que le cours est constamment sous forme d'échanges. J'explique un point, un étudiant me pose une question sur ce qu'il n'a pas bien saisi et je relance la question sur la classe pour permettre à un autre étudiant de répondre. Les échanges se font par obligation en japonais et portent sur la compréhension des rouages de la langue.

5. Conclusion :

En quinze séances, on ne peut pas espérer comprendre suffisamment une langue étrangère pour prétendre pouvoir l'utiliser dans des échanges intéressants, c'est à dire autre que les simples salutations, avec un locuteur natif. C'est la raison pour laquelle j'ai abandonné toute idée de communication en directe basée sur des échanges entre deux ou plusieurs interlocuteurs. L'aspect question-réponses, qui est la base de la quasi totalité des méthodes actuelles, ne peut pas avoir sa place dans un cours qui ne durera que 22,5 heures.

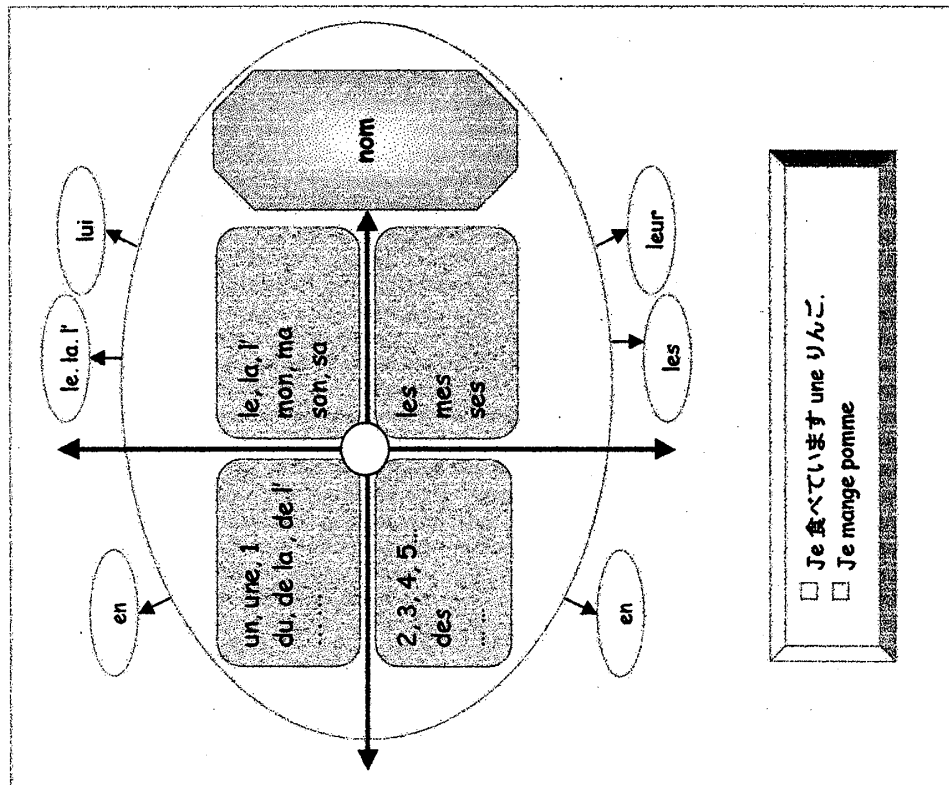
Dans un laps de temps aussi court, on ne peut apprendre que quelques éléments de la langue, mais si ces quelques éléments sont suffisants pour construire quelque chose de complet dont le contenu soit assez intéressant, cela donne un peu plus de sens au cours.

L'approche que je propose vise à faire comprendre les bases fondamentales de la langue française et notamment les différences essentielles qu'elle a avec la langue japonaise. En apprenant à construire un discours sur un thème précis et unique, c'est à dire dans une sorte de microcosme de la langue, l'étudiant peut mieux se concentrer sur la valeur et l'importance des structures de la langue. Il n'a pas à se poser la question du but à atteindre, souvent trop flou dans d'autres approches, puisque ce but, c'est lui qui le définit. Il sait donc ce qu'il doit faire et en combien de temps il doit le faire. Il n'a plus qu'à se concentrer sur la manière de la faire.

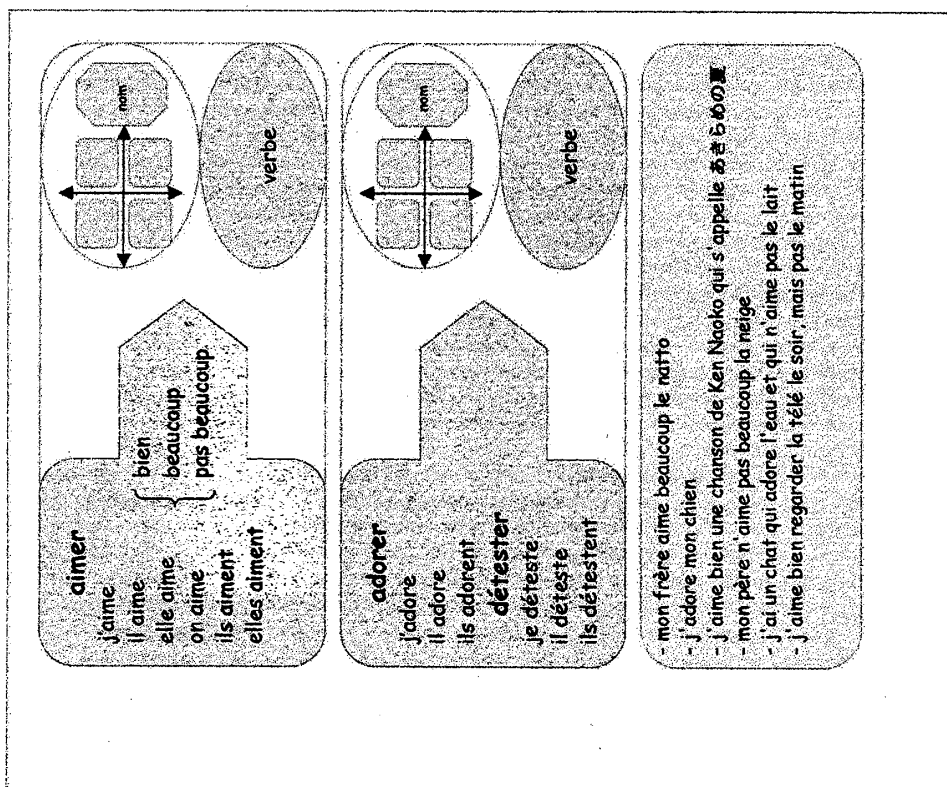
Cette approche, appliquée sur une courte période à des étudiants sans avenir pour ce qui est du français pourrait sans doute être aussi appliquée à ceux qui décident de s'engager durablement dans l'apprentissage du français car elle devrait permettre aux étudiants motivés de mieux saisir les fondements de la langue dès le début de l'apprentissage. Ce dernier point est important car il y a bien trop de personnes que passent des années sur le français sans pour autant maîtriser les structures simples.

Fiches 1 et 2 :

Les articles et les pronoms d'objet



Les verbes aimer, adorer et détester



Fiches 3 et 4 :

Les conjugaisons au présent de quatre verbes

<p>avoir</p> <p>j'ai il a elle a on a ils ont elles ont</p>	<p>un petit frère une petite soeur deux grandes soeurs un chien et une chienne 20 ans / 1 ans...</p>
<p>être</p> <p>je suis il est elle est on est ils sont elles sont</p>	<p>professeur de français étudiant / étudiante petit / petite - grand / grande beau / belle - gentil / gentille à Paris / en France</p>
<p>habiter</p> <p>j'habite il habite elle habite on habite ils habitent elles habitent</p>	<p>dans une ville qui s'appelle Ogaki dans la préfecture d'Aichi à Tokyo / à Gifu dans un petit appartement au Japon / en France / aux Etats-Unis</p>
<p>s'appeler</p> <p>je m'appelle il s'appelle ils s'appellent</p>	<p>Hiroshi / Mineko / Gilles Hiroshi Tanaka / Tanaka</p>

Les prépositions de lieu

<p>en</p>	<p>de</p>	
<p>y</p>	<p>à dans à côté de près de derrière devant</p>	<p>nom d'une ville ou d'un village</p>
<p>en</p>	<p>de</p>	<p>quelqu'un</p>
<p>y</p>	<p>chez</p>	

à + le = au
à + les = aux
de + le = du
de + les = des

ma soeur fait du judo dans le club de son lycée
- j'aimerais bien habiter à côté du Mont Fuji
- de la gare de Gifu à la gare de Nagoya, il faut 25 minutes en train
- j'ai un ami qui voudrait aller faire du ski en France
- le Loft de Gifu, c'est près de la gare Meitetsu
- derrière chez moi, il n'y a que des rizières et c'est sympa
- de chez moi à l'université, il y a environ quatre kilomètres

Fiches 5 et 6 :

Les nuances de verbes

verbe

(aimer) →	elle aime bien
(aimer) →	ils n'aiment pas
(aimer) →	j'aimerais bien
(avoir envie de) →	j'ai envie de
(rêver de) →	il rêve de
(vouloir) →	on voudrait
(vouloir) →	je veux
(vouloir) →	elle ne veut pas
(pouvoir) →	il peut
(savoir) →	je sais
(penser) →	je pense
(aller) →	je vais
(venir de) →	je viens de
(commencer à) →	il commence à

vouloir je veux il veut ils veulent	pouvoir je peux il peut ils peuvent	savoir je sais il sait ils savent	venir je viens il vient ils viennent
aller je vais il va ils vont	aimer j'aimerais il aimerait ils aimeraient	vouloir je voudrais il voudrait ils voudraient	

«il y a», «c'est» et les pronoms relatifs

il y a	qui, que, où	nom
c'est	qui, que, où	nom
c'est		adjectif
il est	qui, que, où	nom
il est		adjectif

- Il y a une petite rivière qui passe à côté de chez moi, mais c'est une rivière qui n'est pas très propre et où il n'y a pas beaucoup de poissons. C'est dommage !
 - Gifu, c'est une ville que j'aime bien parce que c'est calme et il n'y a pas beaucoup de grands bâtiments. Les gens sont sympas et il y a beaucoup de bons restaurants.
 - Les sports que je préfère, c'est le rugby et le base-ball.